



<http://www.appelpourlaposte.fr>

La Poste : mobilisations en novembre contre le changement de statut de La Poste alors que le gouvernement poursuit dans sa volonté de privatisation. L'intersyndicale unitaire appelle les postiers à la grève le 24 novembre et met en perspective une manifestation nationale courant novembre.

Le comité national, à l'initiative de la votation citoyenne (participation de plus de 2,3 millions de personnes), lance une grande campagne « J'écris au Président » avec des cartes pétition exigeant le respect de la votation, le retrait du projet de loi, l'ouverture du débat public, la tenue d'un référendum sur l'avenir du service public postal. Le comité appelle à une

journée nationale de manifestations décentralisées et de mobilisations citoyennes le 28 novembre 2009. La FSU appelle à participer massivement à ces initiatives.

Saluons ici la lutte des postiers dans l'Oise (grèves à Compiègne et à Beauvais). A Beauvais, suite à 7 jours de grève, les postiers viennent d'obtenir la transformation en CDI de 5 CDD et l'arrêt de la réorganisation de leur travail. Soyons unis à travers tous les mouvements d'actions, luttes de postiers, batailles d'utilisateurs pour conserver leur bureau de Poste, démarches du comité national contre la privatisation de la Poste.

"Edvige" le retour !

Deux décrets publiés le 18 octobre ressuscitent le fichier EDVIGE, pourtant retiré le 20 novembre 2008, après une mobilisation de près de 250 000 citoyens et 1300 organisations. Edvige « nouvelle mouture » prévoit le fichage des mineurs dès 13 ans (en cas de présomption d'atteinte à la sécurité publique) ainsi que le recueil de données sensibles : activités publiques, motivations politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, origine géographique (stigmatisation au regard de l'origine ethnique et du lieu de résidence). La FSU exige le retrait de ces textes et appelle à participer aux mobilisations qui se construisent contre ces décrets. Voir les infos sur <http://www.nonaedvige.ras.eu.org/>

Loi Carle : nouvelle atteinte à la laïcité

La loi Carle impose dorénavant le versement du forfait communal dans les mêmes conditions pour le public et le privé. 5400 écoles seraient concernées ce qui représente une manne de 500 millions d'euros. Cette parité de financement entre les écoles publiques et privées va accentuer l'inégalité de traitement entre une école publique qui a vocation à accueillir tous les enfants et une école privée qui conserve la maîtrise de son recrutement et se voit octroyer une plus grande liberté de gestion.

La FSU rappelle que tout enfant, quel que soit son lieu de résidence, doit pouvoir être scolarisé dans l'enseignement public, en bénéficiant des meilleures conditions d'accueil. C'est un droit fondamental pour les familles.

Sans papiers

La FSU dénonce et condamne l'expulsion de trois Afghans, au mépris de la loi, non expulsables du territoire européen car en provenance de pays en guerre. On assiste donc là, à une étape supplémentaire dans le non respect des droits des réfugiés, et des droits de l'homme.



Pétitions Travailleurs sans-papiers en grève

Les travailleurs sans-papiers sont de nouveaux en grève depuis le lundi 12 octobre 2009. Cinq organisations syndicales, dont la FSU, et six associations ont écrit au premier ministre pour demander une circulaire de régularisation des travailleurs sans-papiers. La FSU invite à signer, à faire signer la pétition <http://www.travailleurssanspapiers.org>

Le RESF 60 appelle à un rassemblement le samedi 21 novembre à 15 heures, hôtel de Ville, BEAUVAIS. Se munir de bougies protégées (ex dans des pots de yaourts en verre).

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre du XX^e anniversaire de la convention des droits de l'enfant. **Ces droits sont aujourd'hui malmenés dans notre pays : remise en cause du poste de la Défenseure des enfants, associations d'éducation populaire malmenées, enfants sans-papiers dans une détresse sans nom, situations de familles de plus en plus précarisées...**



Pas de bébés à la consigne : 17 novembre, journée nationale d'action.

Face à la dégradation des conditions d'accueil de la petite enfance, face au recul de la scolarisation des élèves de moins de trois ans, associations et syndicats, représentant les professionnels de la petite enfance et de l'Éducation nationale, les familles et les parents d'élèves, regroupés dans le collectif « pas de bébés à la consigne » mènent une campagne de mobilisation pour améliorer et développer les modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants. <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/>